



CHU AMIENS-PICARDIE

Dossier de presse avril 2019

Vente du parking Zamenhof au profit de l'Etat

1. Le CHU Amiens-Picardie a débuté la dernière phase du regroupement de ses activités.

Le projet de regroupement du CHU Amiens-Picardie de 4 sites en 2 organisé en 2 étapes

Une tranche 1 de regroupement de 800 lits avec construction neuve

Après 4 années d'un chantier de 557,76 millions d'euros, l'un des plus gros chantiers hospitaliers de France, un nouveau bâtiment de 120 000 m² a été livré en été 2014.

L'opération s'est conclue par le transfert de 2/3 des activités du Nord, de Saint-Victor et du Centre de gynécologie Obstétrique vers le Sud entre septembre et novembre 2014.

Une tranche 2 de regroupement des 303 lits et places Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO) restants, dans le cadre de la restructuration du bâtiment Fontenoy.

Sur la base de l'expérience de la première tranche, le CHU Amiens-Picardie a sollicité une aide en capital pour aider au financement des 80M€ nécessaires. Il a obtenu une **aide nationale de 40M€**. Il convient d'ajouter que la **cession d'actifs** que constituera la vente des 13 hectares du site nord, dans le cadre d'une opération de valorisation abondera aussi ce financement en capital, à l'instar de la vente de l'ancien site du Centre de Gynécologie Obstétrique (CGO) réalisée pour 4.2 M€ et de la vente du terrain du parking Zamenhof.

A l'issue des travaux et du transfert des activités de médecine sur Saint-Vincent-de-Paul, en 2020, toute l'offre de médecine, chirurgie et obstétrique du CHU sera rassemblée sur un site unique (le site Saint-Victor demeurant spécialisé dans les soins prodigués aux personnes âgées et aux soins palliatifs).

La population des Hauts-de-France bénéficiera dans un concept architectural modernisé

- d'une offre repensée de soins, de possibilités de recours à un plateau technique récent particulièrement innovant, de plus de chirurgie en ambulatoire, et un niveau d'équipements de pointe garantissant les meilleures innovations aux patients.
- d'une offre hôtelière de dernière génération et d'un standard de prestations et services : 75 % de chambres individuelles, consultations en rez-de-chaussée, un hall d'accueil pour les patients et visiteurs, ...



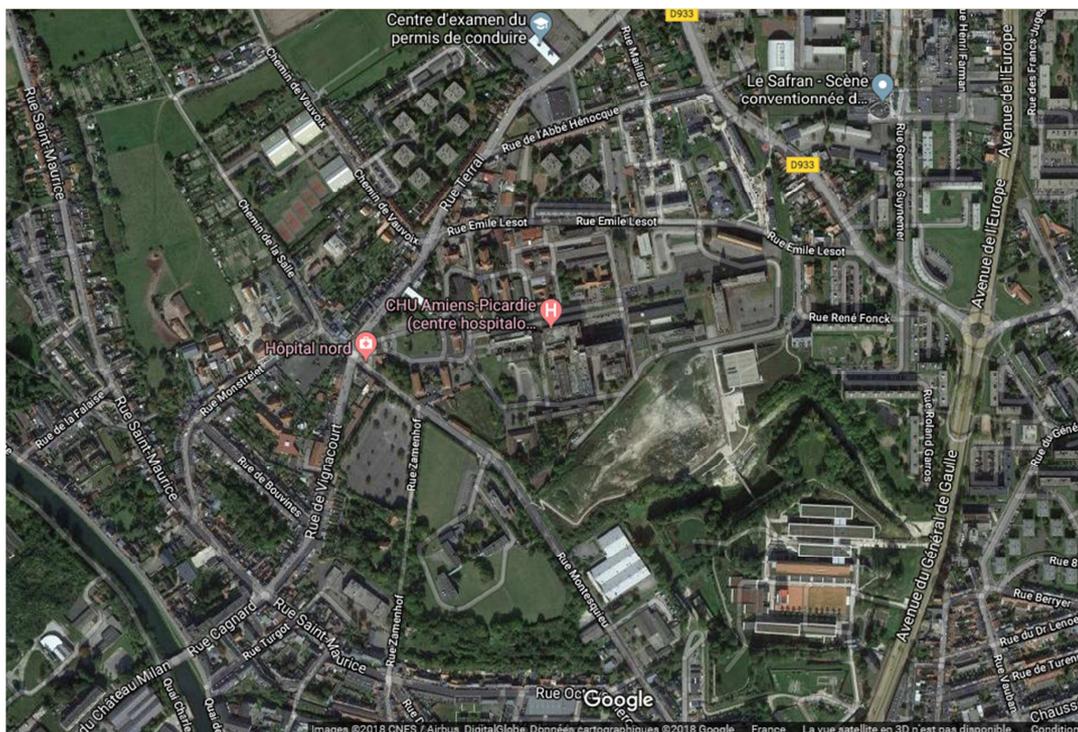
2- Ultime étape, la vente du site Nord

La dernière étape du regroupement à l'issue des travaux sur le site sud sera le **départ des services du site Nord qui sera libéré pour de nouveaux projets.**

Cette opération de transfert se préparera pour garantir des conditions optimales pour la sécurité de la continuité de prise en charge de nos patients. Elle s'effectuera dans les mêmes modalités que celles réalisées avec succès en 2014 : opération à tiroirs consistant à positionner les services dans leurs emplacements définitifs sans rupture d'activité au second semestre 2020.

La reconversion du site Nord du CHU Amiens-Picardie pourra se faire après un processus d'une année depuis le lancement de l'appel à projets (juillet 2018). Cet appel à projets est destiné à des investisseurs, promoteurs, architectes en un seul tenant et en pleine propriété l'ensemble du site.

La transformation du site nord du CHU pourra conduire à la création d'un nouveau quartier ouvert sur la ville, en utilisant les voiries internes et développant des accès permettant d'assurer les liaisons avec son environnement proche dont la Citadelle et son pôle universitaire.



3- Signature de la vente du parking Zamenhof

Muriel NGUYEN, Préfète de la Somme, et Danielle PORTAL, Directrice générale du Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie, ont signé le **jeudi 11 avril la vente au profit de l'État du parking Zamenhof** propriété du CHU depuis 1979 (1,875 millions d'euros conformément à l'estimation du service des domaines).

Ce projet s'inscrit dans le contrat de développement territorial (de l'Amiénois) signé le 16 mars 2017.

C'est la première étape du projet de construction du nouvel Hôtel de Police à Amiens ; la mise en service de ces locaux est attendue en 2023.

C'est aussi une première étape de cession pour le site Nord du CHU Amiens-Picardie.



De gauche à droite, Danielle PORTAL CHU Amiens-Picardie, Fabrice NAV ARRO Directeur départemental adjoint de la Police de la Somme, Muriel NGUYEN Préfète de la Somme, Laurence DAVID-MOALIC Inspectrice principale et Laurette CHELLÉ inspectrice du Service des domaines, Maître Sophie BOURLON, notaire). Crédit Préfecture Somme.



4- Histoire du site Nord du CHU Amiens-Picardie

En 1922, la commission administrative des Hospices décida de la construction d'un nouvel hôpital destiné à remplacer les services de médecine et de chirurgie de l'Hôtel Dieu (situé en plein cœur de Saint Leu) frappés de vétusté.

La première pierre fut posée en 1929, sur le plateau au nord de la Citadelle. Le nouvel hôpital fut inauguré en 1935 et se composait alors de plusieurs pavillons hospitaliers implantés dans un vaste parc paysager suivant deux axes de compositions principaux Nord-Sud et Est-Ouest. Le site resta dans son fonctionnement initial jusqu'à l'après-guerre.

Ce n'est qu'à partir des ordonnances de 1958 que des changements importants survinrent avec l'intégration de personnels médicaux à temps plein.

Si la partie nord du site évolua peu, dès 1965 la modernisation de la chirurgie et des urgences impacta directement les pavillons sud.

Au début des années 70, le CHU s'étendit sur les terrains non construits à l'est du site afin d'y développer des bâtiments destinés à l'hébergement des patients.

Le développement des années 80 fit disparaître définitivement les pavillons sud au profit de nouveaux blocs hospitaliers plus adaptés et pouvant atteindre jusqu'à 6 étages. Certains bâtiments devenus inadaptés furent remplacés par des nouveaux bâtiments normés avec chambre individuelles, sanitaire... Une dernière modification est intervenue dans les années 2000, avec la construction de la trésorerie.

Bâtiments d'origines et constructions neuves cohabitent encore aujourd'hui.





Sources

Textes et images service urbanisme Amiens Métropole

Crédits photo D Wardzala et Luminance CHU Amiens-Picardie, Aart Farah